

5 avril 2022

CIRCULAIRE CTOI

Madame/Monsieur,

DÉMISSION DU POSTE DE PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'APPLICATION DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OCÉAN INDIEN

Monsieur le secrétaire exécutif,

Par la présente, j'ai le regret de vous informer de ma démission du poste de Président du Comité d'application de la Commission des thons de l'océan Indien, que j'occupe depuis 2019.

En effet, j'occuperai à partir du 1er avril 2022 un emploi dans le secteur privé qui me semble incompatible avec les fonctions que j'occupe actuellement à la CTOI.

Après deux ans en tant que présidente adjointe, ce sont en tout quatre ans passés à vos côtés et à ceux des membres de la Commission des thons de l'océan Indien. Ces années ont été riches en rencontres et en enseignements et je remercie le secrétariat et les membres pour leur soutien.

J'espère que nous aurons l'occasion de travailler ensemble à nouveau.

Je vous prie d'accepter, monsieur le secrétaire exécutif, l'expression de mes salutations respectueuses.

Anne-France Mattlet

Distribution

Parties contractantes de la CTOI: Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. Parties coopérantes non-contractantes: Sénégal Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie: Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.